

11535

ORGANISATION POUR LA MISE EN
VALEUR DU FLEUVE SÉNÉGAL

CELLULE D'EVALUATION ET DE
PLANIFICATION CONTINUE

HAUT - COMMISSARIAT

PROJET RAF/87/036

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET
DE LA COORDINATION

DDC(17). 63 *du 24*



BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

PERIMETRES IRRIGUES AMENAGES EN MAITRISE TOTALE DE L'EAU
NOTICE EXPLICATIVE DE LA CARTE DES AMENAGEMENTS

SITUATION AU 1er JUILLET 1988



Octobre 1988

I. INTRODUCTION

La présente notice fait la synthèse des données détaillées figurant sur la carte des aménagements au 1er Juillet 1988. Ces données ont été collectées en Août et Septembre auprès des responsables de périmètres.

Plusieurs aménagements des zones de Gouer et de Keur Macène n'étaient pas fonctionnels en 1987. Par conséquent les chiffres concernant les zones figurant sur la carte et la notice de la même année ont été révisés à la baisse. Mais ces aménagements ayant démarré au cours de la contre saison 87-88 sont comptabilisés à partir du 1er Juillet 1988. Le tableau ci dessous en donne la répartition par zone. Il s'agit de périmètres privés.

Tableau 1

ZONES	Nbre de Périm.	SNI correspondantes
GOUER	5	183 Ha
KEUR MACENE	33	1515 Ha
TOTAL	38	1698 Ha

Par ailleurs, il faut signaler la prolifération d'aménagements tertiaires sur certains cours d'eau de la Rive Droite. Il s'agit :

- des prolongements du Sokam, du Koundi et du Garack
- du marigot Aouj qui alimente le lac de R'Kiz
- du MBarwadji
- du Niougourou.

Il n'a pas été possible d'accéder à tous les sites au cours de l'hivernage. Les périmètres concernés n'ont pas été pris en compte dans la situation de 1988.

Dans le présent document, il est question de superficie nette irrigable c'est à dire la superficie aménagée obtenue après défalcation des emprises des bâtiments, canaux, digues etc. Sur cette base, la superficie aménagée en maîtrise total de l'eau dans le bassin du fleuve Sénégal est passée de 52 476 ha à 56 596 ha entre 1987 et 1988 soit une progression de 4 120 ha (7,8%).

2. SITUATION D'ENSEMBLE

Le tableau suivant donne la répartition entre les 3 pays et les intervenants.

Tableau n° 2 : Répartition des superficies aménagées en 1988 entre les pays et entre les intervenants

Intervenants Pays	Superficies aménagées en 1987 (Ha)	Superficies aménagées en 1988 (Ha)			Total
		Société nat. de dévelop.	Autres		
MALI	457 (1%)	371 (79%) (1%)	99 (21%) (0,4%)		470 (100%) (0,8%)
MAURITANIE	13 604 (26%)	6 757 (40%) (19,5%)	10 099 (60%) (46%)		16 856 (100%) (30%)
SENEGAL	38 415 (73%)	27 467 (70%) (79,4%)	11 803 (30%) (54%)		39 270 (100%) (69%)
ENSEMBLE	52 476	34 595 (61%)	22 001 (39%)		56 596 (100%)

Contrairement à ce qui avait été enregistré dans la notice de 1987 (compte tenu des remarques ci-dessus) la Rive Droite obtenait 26% des superficies c'est à dire 13 604 ha au lieu de 15 303 (28%). En 1988, la superficie aménagée sur cette Rive représente 30% du total soit 16 856 ha. Les parts du Sénégal et du Mali sont respectivement 39 270 ha (69%) et 470 ha (1%).

Tableau n° 3 : Répartition des superficies aménagées entre les types de périmètres et selon le mode d'encadrement

Sociétés nationales de développement

Grands et moyens périmètres	14 443 ha (25,5%)
Petits périmètres	20 152 ha (35,6%)
Sous total	34 595 ha (61,1%)

• M'Pouré	1 400 ha (2,4%)
• Petits périmètres privés	7 601 ha (13,4%)
• Foyers	5 159 ha (9,1%)
• Agro industries	7 660 ha (13,5%)
• Recherche agronomique	181 ha (0,3%)

Sous total	22 001 ha (38%)
TOTAL	56 596 ha

Les sociétés nationales détiennent toujours une part importante des surfaces aménagées (61,1%). Entre 1987 et 1988 elles sont passées de 32 505 ha à 34 595 ha soit 2 090 ha (6,4%) d'augmentation. Comme en 1987, l'aménagement de surfaces additives ne concerne que les périmètres villageois.

Les privés ont réalisé 1 736 ha au cours de la même période. Quant aux autres périmètres non encadrés par les sociétés nationales ils n'ont progressé que de 294 ha.

3. BILAN 87/88

On enregistre une augmentation des superficies aménagées de 4 120 ha répartis entre 105 sites pour l'ensemble du Bassin dont 3 252 ha pour la Mauritanie, 855 ha pour le Sénégal et 13 ha pour le Mali.

En Mauritanie, la progression reste toujours forte malgré une légère baisse dans l'activité des Privés du Delta qui n'ont réalisé que 1722 ha contre 2872 ha. Au total, en Rive Droite 82 sites nouveaux ont été aménagés dont 43 pour les Privés et 32 pour la SONADER qui ajoute 1 266 ha à son actif. Sur ces 1 266 ha, 939 se répartissent entre Boghé et Kaédi.

Au total, les créations représentent 94% des superficies aménagées en 1988 en Rive Droite. Un effort semble avoir été accompli pour augmenter le nombre de périmètre dans la Moyenne-Vallée.

Au Sénégal, seulement 855 ha (22 sites) ont été aménagés dont 813 ha pour les périmètres villageois encadrés par la SAED. Ici également, les nouveaux sites aménagés sont localisés dans la Moyenne Vallée puisque sur les 20 sites construits par la SAED 9 sont dans la délégation de Podor, 8 dans la délégation de Matam.

Sur la Rive Gauche, les créations représentent 83% de la superficie additive.

Par rapport à 1987, il y a une baisse de plus de 50% dans l'aménagement des terres au Sénégal (855 ha aménagés en 1988 contre 1977 en 1987). Avec un tel rythme, les échéances fixées pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et la suppression de la crue artificielle vont continuer à s'éloigner au fil des années.

Au Mali, l'augmentation de 13 ha correspond à des extensions. Aucune construction de périmètres n'est enregistrée dans le Haut-Bassin.

**4. INCIDENCE DE L'EVOLUTION 1987/88 SUR LES RYTHMES D'AMENAGEMENT
A REALISER POUR LES OBJECTIFS-CIBLES DE SUPPRESSION DE LA CRUE
ARTIFICIELLE A L'HORIZON 2000**

41. MALI

La stagnation du développement des irrigations depuis quelques années, le manque de financement pour la poursuite des études ainsi que l'absence de schémas directeurs rendent difficile la définition des objectifs dans le Haut Bassin. Les réalisations de l'OVSTM demeurent encore très faibles (371 ha aménagés) et évoluent à un rythme inférieur à 30 ha/an depuis ces dernières années.

42. MAURITANIE

L'évolution 1987-1988 a très peu affecté le portefeuille APD de la SONADER. D'une part les réalisations de cette société ont été relativement faibles (1 266 ha sur 2 800 prévus par le programme triennal) et concernent d'autre part, des périmètres en construction avant fin 1987 et dont les superficies étaient en conséquence "sorties" du portefeuille APD. Il s'agit particulièrement des projets de PPI Hollandais à Rosso, BIRD à Kaédi-Gouraye et FCA/CCCE à Boghé.

Ainsi les secteurs de Rosso, Boghé et Kaédi-Gouraye qui ont enregistré respectivement un accroissement de 353 ha, 777 ha et 136 ha ont réalisé 214%, 64% et 13% des rythmes annuels 1987-2000 (2 415 ha/an) nécessaires pour la suppression de la crue artificielle en 2000 (1). Le déséquilibre entre Rosso et les autres secteurs continue ainsi à s'accentrer malgré les recommandations de mesures correctives formulées depuis plusieurs années.

Tableau n° 4 : Situation des aménagements et rythmes à réaliser entre 1988-2000 pour la suppression de la crue artificielle - Rive droite

	Sup. aménag. en 1987 (SND)	Sup. APD disponible en 1987 (1)	Accroissem. 1987-1988 des sup. aménag. (1)	Déficit en 1988 par rapport à(2) aménag. cibles 2000	Rythme d'aménag. 1988-2000
ROSSO	3 099	3 000	353	1 797	150
BOGHE	1 442	2 900	777	15 195	1 267
KAEDI-GOURAYE	2 350	0	136	13 164	1 097
	6 891	5 900	1 266	30 156	2 514

En conséquence du faible rythme réalisé en 1987/1988, on observe une augmentation des efforts nécessaires d'ici à l'an 2000 avec un rythme global de 2 514 ha/an dont 150 à Rosso, 1 267 à Boghé (tableau 4)

(1) Bilan du portefeuille des études à fin 1987 OMVS/CEPC Octobre 1987

(2) Bilan du portefeuille des études à fin 1988 OMVS/CEPC octobre 1988

43. SENEGAL

Sur la rive gauche, une part très faible des APD disponibles à fin 1987 a été transformée en aménagement dans les 3 Délégations de Podor, Matam et Bakel, l'accroissement des surfaces réalisé par la SAED (718 ha) résulte pour 478 ha de la construction de PIV (soit 75% des APD de PIV disponibles en 1987) et pour 240 ha de l'aménagement de 4 cuvettes à Saldé Wala dont les superficies APD (670 ha) n'étaient plus comptées dans le portefeuille depuis le début des travaux en fin 1986. Au total à peine 5% des APD ont été transformés en périmètres dans ces 3 Délégations.

Tableau n° 5 : Situation des aménagements et rythmes à réaliser entre 1988 et 2000 pour atteindre les objectifs cibles - Rive gauche -

	Superf. aménagées en 1987 (SNI)	Superf. APD en 1987	Accroisem. 1987-1988 des sup. aménagées (SNI)	Déficit en 1988 par rapport aux cibles à l'horizon 2000		Rythmes d'aménagement 1988/89 - 2000	
				Scénario 1	Scénario 2	Scénario 1	Scénario 2
DAGANA	13 381	410	95	-	-	-	-
PODOR	7 025	7 505	336	17 289	22 872	1 441	1 906
MATAM	4 571	1 403	202	24 427	32 181	2 036	2 682
BAKEL	1 677	290	180	1 543	2 543	129	212
TOTAL	26 654	9 608	813	43 259	57 596	3 606	4 800

Les rythmes d'aménagement réalisés par la SAED dans la Vallée (Podor, Matam, Bakel) sont très faibles au cours de ces deux dernières années : en moyenne 800 ha/an. Ils sont nettement insuffisants, comparés aux objectifs de la 3ème lettre de mission (1987/88 - 1989/90) : 7 294 ha pour les 3 Délégations soit en moyenne 2 430 ha/an. Le taux de réalisation des objectifs annuels est l'ordre de 33%.

Ainsi par rapports aux objectifs à l'horizon 2000, qu'il s'agisse de l'aménagement de superficies de substitution cultures de décrue/cultures irriguées (scénario 1) ou de l'autosuffisance céréalière (scénario 2) les efforts à consentir sont très importants. Suivant le scénario il faudra réaliser un rythmes annuel de 3 600 ha ou de 4 800 ha dont 55% à Matam pour

la période 1988/89 - 2000. Les retards enrégistrés en 1987-88 dans les travaux des cuvettes de Matam (2 017 ha) sont à déplorer eu égard aux besoins en aménagement de cette Délégation.

A la SONADER comme à la SAED, suite à la faiblesse des rythmes d'aménagements réalisés ces années, les efforts à consentir pour atteindre les objectifs en 2000 s'alourdissement de plus en plus et risquent si la tendance n'est pas renversée de dépasser largement les capacités de ces deux sociétés. Ce qui amènerait à différer à nouveau l'horizon de référence au delà de 2000.

5. CONCLUSIONS

La superficie totale aménagée au 1er Juillet 1988 dans le Bassin du Sénégal est de 56 596 ha pour 1 121 sites de périmètres. L'accroissement des surfaces opéré entre 1987 et 1988, soit 4 120 ha est d'une part modeste, comparativement aux objectifs de rythme d'aménagements définis pour la période actuelle de l'après barrage. Il est d'autre part en net regression par rapport aux rythmes d'aménagement réalisés en 1985-86 (5060 ha) et en 1986-87 (6 885 ha).

Au regard des objectifs fixés à l'horizon 2000, le rythme d'aménagement est très insuffisant et entraîne un accroissement des efforts à consentir dans les années à venir.

Les réalisations effectuées par les opérateurs privés pèsent d'un poids de plus en plus important dans le développement des aménagements, particulièrement en Mauritanie. Leur intervention devrait cependant être mieux organisée par les Etats en vue de les intégrer dans la planification d'ensemble du développement du bassin et de les assister pour une optimisation des investissements réalisés.

Les principales contraintes à l'accroissement des aménagements résident dans les difficultés de mobilisation des ressources financières et dans l'insuffisance des moyens matériels et humains des Sociétés de développement. Si les tendances actuelles ne sont pas renversées de manière radicale, les objectifs poursuivis dans le cadre de l'Après barrages ne seront pas atteints dans les délais fixés.

A N N E X E S

BILAN 1987 - 1988 - ENSEMBLE BASSIN

PAYS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT				AUTRES INTERVENANTS				ECART TOTAL (ha)
	Extension (ha)	Création (ha)	Regression (ha)	TOTAL (ha)	Extension (ha)	Création (ha)	Regression (ha)	TOTAL (ha)	
MALI	11	0	0	11	0	2	0	2	+ 13
MAURITANIE	86	1 180	-	1 266	111	1 877	2	1 986	+ 3 252
SENEGAL	186	665 *	38	813	0	42	0	42	+ 855
ENSEMBLE BASSIN	283	1 845	38	2 090	111	1 921	2	2 030	+ 4 120

* - Dont 37 ha de transfert.

PERIMETRES IRRIGUES EN MAITRISE DE L'EAU
SITUATION DES SUPERFICIES NETTES IRRIGABLES AU 01/07/1988 PAR PAYS ET PAR TYPE DE PERIMETRES

TYPES DE PERIMETRES	PAYS		MALI		MAURITANIE		SENEGAL		ENSEMBLE BASSIN	
			Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%
Grands Périmètres et Périmètres moyens (CUMA -AUTRES)			-	-	2 843	5	13 000	23	15 843	28
Périmètres Villageois Encadrés			371	0,6	5 314	9,4	14 467	25,6	20 152	35,6
Périmètres Privés + Jardins			35	0,06	3 288	5,8	2 239	4	5 562	9,8
Foyers et Périmètres non Encadrés ou encadrés par Mission			-		5 327	9,4	1 871	3,3	7 198	12,7
Recherche Agronomique Agro-Industries			64	0,1	84	0,1	33	0,06	181	0,3
TOTAL			470	0,8	16 856	29,8	39 270	69,4	56 596	100%

PERIMETRES IRRIGUES EN MAITRISE DE L'EAU - NOMBRE ET REPARTITION DES DIFFERENTS SITES AU 01/07/88 PAR PAYS ET PAR TYPE DE PERIMETRES

PAYS	MALI	MAURITANIE	SENEGAL	ENSEMBLE
TYPES DE PERIMETRES				
Grands Périmètres et Moyens Périmètres	-	3	35 dont 2 CUMA	38
Périmètres Villageois Encadrés	19	194	531	744
Périmètres Privés	4	134	68	206
Foyers et Périmètres non encadrés ou encadrés par Mission	-	76	44	120
Recherche Agronomique	4	4	2	10
Agro - Industries	-		3	3
TOTAL	27	411	683	1121

**REPARTITION DES SITES ET SNI (ha) AU 01/07/88 /PAYS,/TYPE DE PERIMETRE SELON LE SECTEUR D'ENCADREMENT
BASSIN DU FLEUVE SENEGAL**

PAYS	MALI	MAURITANIE					SENEGAL					TOTAL
		ROSSO	BOGHE	KAEDI	GOURAYE	TOTAL	DAGANA	PODOR	MATAM	BAKEL	TOTAL	
TYPES DE PERIM.												
Grands et Moy. Périmètres	0	1 400 (1)	754 (1)	689 (1)	0	2 843 (3)	11 619 (33)	1 381 (2)	-	-	13 000 (35)	15 843 (38)
Périmètres Villageois enc.	371 (19)	2 052 (91)	1 465 (49)	1 309 (40)	488 (14)	5 314 (194)	1 859 (43)	5 978 (226)	4 773 (214)	1 857 (48)	14 467 (531)	20 152 (744)
Foyers et Périm. Non encad. ou encad/Mission	0	3 155 (69)	0	133 (7)	0	3 288 (76)	1 871 (44)	-	-	-	1 871 (44)	5 159 (120)
Périmètres Privés	35 (4)	5 263 (123)	9 (2)	55 (9)	0	5 327 (134)	2 124 (54)	69 (9)	46 (5)	-	2 239 (68)	7 601 (206)
Recherche Agronomique	64 (4)	0	0	84 (4)	0	84 (4)	-	33 (2)	-	-	33 (2)	181 (10)
Agro-Industrie	0	0	0	0	0	0	7 660 (3)	-	-	-	7 660 (3)	7 660 (3)
TOTAL	470 (27)	11 870 (284)	2 228 (52)	2 270 (61)	488 (14)	16 856 (411)	25 133 (177)	7 461 (239)	4 819 (219)	1 857 (48)	39 270 (683)	56 596 (1121)

NB : Le nombre de sites correspondants est désigné ().

EVOLUTION DES SNI (ha) ET PERIMETRES IRRIGUES DU 01/07/87 AU 01/07/88

PAYS ET MODE D'ENCADREMENT	1987		1988		ECART		1987 - 1988		ECART TOTAL	
	SNI (ha)	Nbre de Périm.	SNI (ha)	Nbre de Périm.	Extension (ha)	Création (ha)	Regres. (ha)	Transfert (ha)	Superficie (ha)	Nbre de Périm.
<u>MALI :</u>										
OVSTM	360	19	371	19	11	-	-	-	+ 11	0
Recherche Agro + Jardins	60	3	60	3	-	-	-	-	0	0
Privés + Jardins	33	3	35	4	-	2	-	-	+ 2	+ 1
Périmètre Forestier	4	1	4	1	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE MALI	457	26	470	27	11	2	-	-	+ 13	+ 1
<u>MAURITANIE :</u>										
SONADER	5 491	164	6 757	196	86	1 180	-	-	+ 1266	+ 32
M'Pouré	1 400	1	1 400	1	-	-	-	-	0	0
Encadrés/Non Encadrés	3 024	69	3 288	76	71	195	-2	-	+ 264	+ 7
Recherche Agro	84	4	84	4	-	-	-	-	0	0
Privés + Jardins	3 605(1)	91	5 327	134	40	1 682	-	-	+ 1722	+ 43
ENSEMBLE MAURITANIE	13 604	329	16 856	411	197	3 057	- 2	-	+ 3252	+ 82
<u>SENEGAL :</u>										
SAED	126 654	546	127 467	566	186	628	-38	37	+ 813	+ 20
Foyers	1 841	43	1 871	44	-	30	-	-	+ 30	+ 1
Privés	1 227	67	1 239	68	-	12	-	-	+ 12	+ 1
Recherche Agro	33	2	33	2	-	-	-	-	-	-
Agro-Industries	7 660	3	7 660	3	-	-	-	-	0	0
ENSEMBLE SENEGAL	38 415	661	39 270	683	186	670	-38	37	+ 855	+ 22
ENSEMBLE BASSIN	152 476	1 016	156 596	1 121	394	3 729	-40	37	+ 4120	+ 105

(1) - 1 699 ha n'ont pas été fonctionnels en 1987 pour 38 périmètres.

EVOLUTION DES SUPERFICIES NETTES IRRIGABLES (SNI) DU 01/07/87 AU 01/07/88 SELON LE PAYS ET LE TYPE DE PERIMETRE

TYPE DE PERIMETRES	PAYS	1987 (Ha)	1988 (Ha)	ECART (Ha)	1987 - 1988
<u>MALI :</u>					
Périmètres Villageois (DVSTM)		360	371	+ 11	
Privés		33	35	+ 2	
Autres		64	64	0	
TOTAL MALI		457	470		+ 13
<u>MAURITANIE :</u>					
Grands Périmètres et Moyens Périm.		2 890	2 843	- 47	
Périmètres Villageois enc. (SONADER)		4 001	5 314	+ 1313	
Foyers + Encad/Mission et Non encad.		3 024	3 288	+ 264	
Privés		3 605	5 327	+ 1722	
Autres		84	84	0	
TOTAL MAURITANIE		13 604	16 856		+ 3252
<u>SENEGAL :</u>					
Grands Périmètres et Moyens Périm.		13 000	13 000	0	
Périmètres Villageois encad (SAED)		13 654	14 467	+ 813	
Foyers		1 841	1 871	+ 30	
Privés		2 227	2 227	+ 12	
Autres		7 693	7 693	0	
TOTAL SENEGAL		38 415	39 270		+ 855
<u>ENSEMBLE BASSIN :</u>					
Grands Périmètres + Moyens Périm.		15 890	15 843	- 47	
Périmètres Villageois Encadrés		18 015	20 152	+ 2137	
Foyers + Encadrés ou non Encadrés		4 865	5 159	+ 294	
Privés		5 865	7 601	+ 1736	
Autres		7 841	7 841	0	
TOTAL BASSIN		52 476	56 596		+ 4120*